



Action Publique 2022
Point de situation au mardi 16 janvier

La direction générale de Météo-France a exposé ses travaux sur "Action Publique 2022" aux organisations syndicales. Le président-directeur général en fera une présentation aux personnels le 9 février au matin, mais comme pour toute réunion, il serait malvenu de s'exempter de fournir des documents préparatoires, par exemple le diaporama du 16 janvier. Deux organisations syndicales en ont repris des éléments, la CGT-Météo en a fait un copié collé quasi exhaustif : [il est ici en ligne](#).

Au CTP du 23 septembre 2014, dans le cadre du chantier 8 sur la prospective à 10 ans concernant Météo-France, la CFDT-Météo demandait de considérer comme un risque que « *d'ici une douzaine d'années, 1 600 personnes seront parties à la retraite. Au rythme actuel de la suppression des effectifs, 1 380 postes seraient supprimés.* ». Le p-dg M. LACAVE répondait « *Peut-être la période d'assainissement de la dette publique prendra-t-elle trois ou quatre ans, mais il demeure convaincu que des sujets comme l'adaptation au changement climatique pourraient nécessiter de réinjecter de nouveaux moyens, d'ici 2020 ou 2030.* »

Las. Les « nouveaux moyens » n'arrivent ni tout de suite, ni pour 2020, ni pour 2022 !

Dans le cadre d'Action Publique 2022, si les missions sont conservées sur le papier, en revanche :

- une fois de plus, l'Établissement est parmi les plus gros contributeurs aux baisses d'emploi au sein de notre ministère de la transition écologique et solidaire (le MTES).
- une fois de plus, ce sont les régions (DIR) qui vont perdre le plus d'effectifs, plus de la moitié pour certaines. En témoigne ce Troed construit à partir des indications de la direction.

DIR-cible	PERSONNELS TECHNIQUES				Administratifs	Total
	IPEF ?	IT	TSE	TSI		
CMIR	1	14	14	4	2	35
Direction	1	1				2
ADM (Administration)					2	2
COMMERCE		2	2			4
RCR et PRRC		1	1			2
Ingénieurs commerciaux		1	1			2
EC (Études, Climatologie et Feux de Forêts)		0	0			0
MPF (Maîtrise de la production finalisée)		0	0			0
PREVI (Prévision)		9	9			18
PREVI (Prévision) D, DA, CPR (ITM)		9				9
PREVI (renfort – conseil – climatologie)			9			9
TTI (Télécom et Traitements de l'Information)		0	3	0		3
OBS (Observation, Réseaux et Maintenance)		2	0	0		2
OBS/MIR			0	4		4
OBS/Réseaux			0			0
En département	0	1	9	4	0	14
Centre standard			0		0	0
OBS/MIR			0	4		4
Centre aéro		1	5			6
Centre montagne		0	4			4
TOTAL	1	15	23	8	2	49

- une fois plus, on détricote le territorial : au-delà des 7 CMIR, 32 disparitions de centres météos (CM) sont prévues sur 48 existants, les deux-tiers. Le doublement des points des agents dans les 32 CM concernés annonce une fin la plus accélérée possible.
- les CMIR sont à leur tour touchés par la restructuration avec la disparition des divisions MPF et EC et une réduction drastique des effectifs dans les autres services.
- une fois de plus, aucune compensation ne semble à attendre. A nouveau la double-peine, à Météo-France, travaillez plus pour être écoeuré plus, pas pour gagner plus. La CFDT-Météo a posé la question de la mise en place de la tristement célèbre « PRS » (Prime de Restructuration de Service) qui nous semble d'application légitime dans la plupart des services. Ce n'est même pas prévu.

Nous invitons les météos à analyser les objectifs de la direction, à participer aux réflexions communes, en Assemblées Générales, ou par mél, voire via le forum AP2022 en mettant en copie les organisations syndicales (les réponses tardent à venir... sur ce forum). Il faut actionner les meilleurs leviers, montrer, démontrer avec conviction qu'une réorientation des missions des Centres Météos doit permettre d'en sauver. Il faut rappeler que la valeur ajoutée des prévisionnistes par rapport aux sorties des modèles mérite de conserver un réseau plus dense. Le réseau n'est pas voué à être déconstruit, il est bénéfique à Météo-France, aux centres météos, aux DIR comme à Toulouse. A Toulouse comme aux DIR et aux centres météos.

Une diffusion officielle à tous les personnels d'une présentation des travaux de la direction sur « Action Publique 2022 » doit permettre de nourrir les débats du 9 février, de mieux cerner les intentions de la direction.

Puis viendra le temps de faire le tri dans les actions, dans les réflexions, d'innover dans les répliques et les objections, d'exiger des compensations. Avant tout, il faut retrouver sa fierté de travailler « à la météo » pour la météo, pour nos missions, pour le service public.

Nous sommes à la veille d'un CT-EP spécial consacré aux DIR (qui se déroule ce jeudi 25 janvier), gardons notre fierté, notre clairvoyance. Relevons la tête.